

# **DELIBERATION N° 67/2023/CACL**

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 28 AVRIL À 09H00 AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SUR LE JAPON (IFRJ) ET LA CACL DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE « LES DEFIS ECONOMIQUES D'UN FONCIER ET DU LOGEMENT ABORDABLES 2023 – 2025 ».

Nombre de Conseillers en exercice : 49

Nombre de Conseillers Présents : 27

Nombre de Procurations : 11

Date de la convocation : 20 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le vendredi vingt huit avril à 09 heures, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Monsieur Serge SMOCK.

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: Monique AZER – Julner BELIZAIRE – Ruth BIDIOU CEPRIKA – Pascal BRIQUET - Daniel CASTOR – Jean-Philippe CHAMBRIER - Kenny CHEN-TUNG – Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Michel DUBOUILLE – Thierry ELIBOX — Christian FAUBERT - Serge FELIX – Teed GASPART – Sandrine JACQUES – Roland LOE-MIE – Phong LY — Hélène PAUL – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT BOULARD – Anne-Michèle ROBINSON - Hélène SERVIUS – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodore TORVIC -Sandra TROCHIMARA – Elainne JEAN -

PROCURATIONS (11): Gilles ADELSON donne procuration à Monique AZER - Dominique BERTONI donne procuration à Ruth BIDIOU CEPRIKA — Claire CHINON donne procuration à Rolande SILEBER — Yahya DAOUDI donne procuration à Sandrine JACQUES — Farah KHAN-GRISET donne procuration à Sandra TROCHIMARA - LECANTE Patrick donne procuration à LY Phong — Yolande MILZINK-CINCINAT donne procuration à Serge SMOCK — Magali-CASSILDE donne procuration à Kenny CHEN-TEUNG — Corinne SIGER donne procuration à Eliodore TORVIC - Patricia VICTOR donne procuration à Xavier CLERVAUX — Albanie CIPPE donne procuration à Elainne JEAN -

**ETAIENT ABSENTS**: Serge BAFAU - CALUMEY Louis-Mike — Eugène EPAILLY — Nestor GOVINDIN — Chester LEONCE — Mickaël MANCEE — Tineffa NAISSO — Marie-Laure PHINERA-HORTH — Axel RINO — Magali ROBO — Louis-Mike CALUMEY —

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Liser CLIFFORD

38 POUR	Monique AZER – Julner BELIZAIRE – Ruth BIDIOU CEPRIKA - Pascal
	BRIQUET - Daniel CASTOR - Jean-Philippe CHAMBRIER - Kenny
	CHEN-TUNG - Xavier CLERVAUX - Liser CLIFFORD - Michel
	DUBOUILLE – Thierry ELIBOX —Christian FAUBERT - Serge FELIX
	- Teed GASPART - Sandrine JACQUES - Roland LOE-MIE - Phong

	LY Hélène PAUL – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT-BOULARD Anne-Michèle ROBINSON - Hélène SERVIUS – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Eliodore TORVIC -Sandra TROCHIMARA – Elainne JEAN
	Gilles ADELSON – Dominique BERTONI – Claire CHINON – Yahya DAOUDI - KHAN-GRISET Farah – LECANTE Patrick – MILZINK-CINCINAT Yolande – Magali ROBO-CASSILDE – Corinne SIGER – Patricia VICTOR 'Albanie CIPPE
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

## Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment son article L 441-1-5;

**Vu** la loi N° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL relative à la modification des statuts de la CACL ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Habitat et Aménagement de l'espace communautaire » du 13 mars 2023 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances / Fiscalité du lundi 24 avril 2023 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du mercredi 26 avril 2023 ;

Vu le Rapport N° 67/2023/CACL portant sur la convention de partenariat entre l'IFRJ et la CACL dans le cadre d'un programme de recherche « les défis économiques d'un foncier et du logement abordables 2023 – 2025 » ;

**Considérant que** l'AMI sur les défis économiques d'un foncier et d'un logement abordables a pour objectif d'identifier des acteurs de territoire qui souhaitent prendre part au programme de recherche, en proposant un ou des terrains d'étude ;

**Considérant que** la CACL a candidaté à cet AMI en février 2022 en répondant sur les trois axes et a été retenue comme site d'études pour les territoires d'Outre-mer dans ce programme de recherches ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

# **ARTICLE 1**<sup>ER</sup>

De prendre acte du Rapport N° 67/2023/CACL portant sur la convention de partenariat entre l'IFRJ et la CACL dans le cadre d'un programme de recherche « les défis économiques d'un foncier et du logement abordables 2023 – 2025 ».

#### **ARTICLE 2**

D'approuver le projet de convention de partenariat ci-annexé.

#### **ARTICLE 3**

D'autoriser le Président sur ces bases, à signer la convention de partenariat entre l'IFRJ et la CACL et tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

<u>Mention des voies et délais de recours :</u> La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique, Le vendredi 28 avril 2023

#### POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK